

5.00 crédits	15.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Delhaise Elise ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	La question de la sécurité accompagne inévitablement tout projet de gestion, de conservation et de mise en œuvre d'une politique d'accès aux documents et données. La présence de documents hybrides (sur support papier et en version électronique) ou, de plus en plus, exclusivement en format électronique, suscite un enjeu majeur de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de non-répudiation et d'authentification des données contenues dans ces documents. Des règles juridiques s'imposent en la matière : il s'agit des obligations de prendre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en présence de données à caractère personnel ainsi que de déclarer à l'Autorité de protection des données toute violation des données ; et de la répression pénale du hacking tant interne qu'externe. La norme ISO 27000, norme générale sur la sécurité des systèmes d'information, mérite aussi toute l'attention.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant-e sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître les exigences légales en matière de sécurité des données; • élaborer une politique de sécurité des données intégrant tous les aspects à prendre en compte (techniques et organisationnels); • identifier des situations d'accès non autorisés (hacking externe et hacking interne).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Première session</p> <p>Examen en deux parties :</p> <p>a) Travail de groupe durant le quadrimestre (5/20 de la note finale) Commentaire d'une dizaine de pages d'un cas d'actualité en sécurité des données</p> <p>b) Examen écrit d'une durée de deux heures, portant sur 3 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une question théorique • une question pratique • une question d'avis critique <p>Seconde session</p> <p>Examen écrit d'une durée de 2h, portant sur 4 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux questions théoriques • une question pratique • une question d'avis critique <p>! La note obtenue pour le travail de groupe en première session n'est valable que pour la première session et n'est pas reportée à la seconde session !</p>
Méthodes d'enseignement	Le cours est dispensé de manière magistrale mais l'interactivité est assurée par des exercices pratiques et la réalisation d'un travail de groupe.
Contenu	<p>Plusieurs thèmes seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La notion de sécurité • La cybersécurité • La cybercriminalité • Cours-thématiques en lien avec l'actualité (Intelligence artificielle, secret professionnel, secret des sources, ...)
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données	ARGD2MC	5		